



Organisation des compétitions départementales

CD Gym 86





Thaïs Bruneau
Stage Collectif performance 86 - Poitiers
Photo de Caroline

Cahier des charges

Qu'est ce qu'un cahier des charges (CDC) ?

Un cahier des charges est un document qui doit être respecté lors de la réalisation d'un projet. Le cahier des charges des compétitions départementales de la Vienne sert à formaliser les besoins et à les expliquer aux différents acteurs, pour s'assurer que tout le monde soit d'accord. Il permet de cadrer les missions de chacun. Il est considéré comme un **référentiel partagé** par le comité de gymnastique de la Vienne et le club organisateur de l'évènement.

C'est un outil fondamental de communication.

Contenu du cahier des charges

Articles spéciaux

Contrat	3
Prise en charge	3
Secrétariat	3
Juges	3
Cérémonie protocolaire	4
Entrée	4
Vérification	4
Salle d'échauffement	5
Matériel et personnel	5



entraîneur

Article 1 : Contrat

Le club organisateur s'engage à prendre connaissance de ce document et de mettre tout en place pour le bon déroulement de la manifestation.

Article 2 : Prise en charge

La liste des officiels, annexée, est instruite par les instances départementales, leur nombre étant fixé suivant le type de compétition.

Il sera fourni gratuitement un buffet froid et une boisson au moins, par ½ journée.

Le club organisateur prendra à sa charge : (annexe 2 page 9)

- ☛ Le responsable de la compétition : restauration
- ☛ Deux administratifs : restauration
- ☛ Les responsables de juges

*Le cahier des charges
réglemente les compétitions
départementales de la
Vienne.*

Article 3 : Secrétariat

La direction départementale de la compétition et les responsables du club organisateur se réuniront une demi-heure avant la compétition.

Le secrétariat sera assuré par le club, en liaison avec le comité. Les outils informatiques seront fournis par le comité. Néanmoins, la mise en place d'un secrétariat manuel sera prévue par le club.

Les responsables départementaux superviseront et seront chargés de la centralisation des notes pour tous contrôle éventuel.

Article 4 : Juges

Le Comité d'Organisation Local (COL) doit prévoir pour les membres du comité départemental et les autres officiels :

- ☛ 1 espace de réunion par discipline
- ☛ Distribution régulière d'eau, café, thé, fruits, gâteaux... sur une table dédiées, proche des juges, du secrétariat et à la table de direction.
- ☛ Est souhaité vivement 1 file prioritaire à la buvette, dédiée au jury, afin de faciliter la fluidité de l'organisation et de permettre à tous de se restaurer convenablement.

Article 5 : Cérémonie protocolaire

Le protocole sera ordonnancé par le Comité départemental en partenariat avec le club organisateur. Les palmarès sont fixés par le responsable départemental désigné, en accord avec le COL.

Les médailles d'or seront remises par le (la) Président(e) Départemental(e) ou son représentant.

Les médailles d'Argent et de Bronze sont remises par ordre prioritaire :

2. le (la) Président(e) du club co-organisateur ou son représentant ou un partenaire institutionnel ou un représentant de la collectivité territoriale.
3. un représentant du comité départemental ou du club organisateur.

Article 6 : Entrées

En cas d'entrée payante, le club organisateur devra se conformer à la législation en vigueur relative à l'organisation des spectacles (SACEM, billetterie...) Dans ce cas, et pour le bon déroulement de la compétition, l'organisateur devra fournir des badges pour tous les officiels. Le nombre de gym, de cadres, de juges convoqués est déterminé par l'organigramme et la brochure « règlements techniques ».

Article 7 : Vérification

1 heure avant la compétition aura lieu une contre-visite des installations par un représentant du comité départemental afin de vérifier si la logistique proposée par le Comité d'Organisation Local (COL) est conforme aux clauses du cahier des charges. Si tel est le cas, le comité départemental le dégagera de toute responsabilité en cas d'accident directement lié au déroulement technique de la compétition. Dans le cas contraire, le CD Gym 86 ne pourra être tenu responsable d'accident inhérent au non-respect de ce CDC.

Un document stipulant ces états de fait sera signé conjointement par les représentants du COL et du CD86.

Article 8 : Salle d'échauffement

Une zone d'échauffement corporel de 200m² environ avec tapis de sol ou moquette est demandée.

Une zone d'appel avec une table par plateau et des chaises sera mise à disposition.

Pour la GR, il faudra s'assurer de la hauteur de plafond afin de permettre la bonne pratique de la discipline. Deux zones d'échauffement devront être mise en place, comme stipulé sur la brochure technique.



Engins de GR
Blog pictavegr.skyrock.com

Article 9 : Sonorisation

Le COL devra prévoir la sonorisation complète : ordinateur, micro, enceinte, câble et multiprises. Les musiques d'ambiance et de rotation devront être également prévues.

Les musiques de sol, au préalable transmises sur DJ Gym, seront mises sur clé USB, amenée le jour J par le Comité départemental.

Attention : vous pouvez choisir des musiques libres de droit afin d'éviter les droits à la SACEM.

Article 10 : la restauration

Le repas du midi est à prévoir lorsque la compétition dure la journée et doit être accessible entre 11h00 et 15h00.

Une salle dédiée à la restauration est souhaitée (mais non obligatoire). Elle sera ouverte au COL et aux membres du CD mais également aux juges et entraîneurs souhaitant se joindre à nous (sans prise en charge)

Article 10 : Matériel non gymnique et personnel nécessaires

SECTEURS	MATERIELS	PERSONNELS
Salle d'échauffement	1 Moquette 2 tables et chaises pour l'appel des gyms	1 personne prévue par le CD 1 personne Club
Matériels et agrès de compétition	Bacs à magnésie remplis 2 triples décimètres 3 chronomètres (table de marque, poutre, réserve) Toile émeri pour les barres de bois Trousse à pharmacie ➤ AGRES : assouplissement pour les fédérales B en cours	Un responsable CLUB du matériel (plateau, petit matériel, protection...)
Sonorisation	1 Sono : Puissance 800 à 1000W 1 Micro 1 Ordinateur portable avec port USB Le code d'accès fourni par le CD 86 pour télécharger les musiques avec la compétition 1 multiprise	Sono : 1 personne (Club) Micro : 1 Personne (Club ou CD à voir ensemble 1 ou 2 semaines avant)
Secrétariat	2 ordinateurs portables et 1 imprimante (fournis par le CD 86, selon l'article 3) 1 secrétariat manuel (calculatrice, stylo...) 4 Tables + Chaises 1 multiprise	1 Personne par Ordinateur (Club) 2 personnes pour le secrétariat Manuel (Club) 1 Responsable Secrétariat (CD)
Jury	Papier carbone sur chaque table de Juge 2 Tables par agrès GAM -GAF 6 Tables pour un jury GR 2 à 3 chaises par tables	
Gymnastes	1 banc ou chaises pour 5 à 6 personnes par agrès	
Table de direction	2 Tables + chaises pour la Sono et micro 1 Table + chaises pour la direction du concours + responsables des juges 1 Table pour les Récompenses	



Lyséa Joyeux
Coupes formations 2014 – Cognac
Photos de Caroline

Règlement intérieur du Comité départemental de Gymnastique relatif aux compétitions

Avant la compétition

1. Une réunion de coordination avec les responsables locaux, 1 mois avant la manifestation.
2. L'installation du matériel gymnique sera faite par le COL. Le transport (éventuel) du plateau de compétition sera à la charge du club organisateur.
3. Les banderoles publicitaires seront installées par le COL. Il réservera des emplacements visibles du public pour celles livrées par le CD Gym 86

Contenu du règlement intérieur

Avant la compétition	7
Pendant la compétition	8
Secrétariat	8
Antenne médicale	8
Sécurité	8

Pendant la compétition

- SECRETARIAT

1. Prévoir un secrétariat informatique et manuel dont le nombre de personne sera déterminé en fonction des besoins spécifiques de la compétition concernée. 2 personnes devront être aptes à saisir les notes sur le logiciel fédéral.

2. Prévoir le matériel suivant : photocopieuse, calculatrice, ramette de papier, crayons, agrafeuses, papier carbone, 4 ou 5 tables. Les feuilles d'atelier seront préparées et apportées par le CD Gym 86.

- ANTENNE MEDICALE

Prévoir : 1. un local servant d'infirmierie et d'éventuels contrôle anti-dopage.

2. de quoi téléphoner si le réseau pour téléphone portable est inaccessible.

3. une trousse à pharmacie. La liste du matériel ou des produits qu'elle doit contenir est annexée. Ils sont à la charge du COL.

- SECURITE

Il faut savoir que le président du club organisateur peut être reconnu responsable civilement et pénalement de tout incident survenu pendant le temps d'accueil de la compétition.

Penser à l'assurance de responsabilité civile du club.

Le CD Gym 86 n'est pas responsable des vols, accidents et plus particulièrement de ceux concernant le matériel informatique confié pour la compétition.



Clovis Boucham
Collectif performance 2014
Photo de Caro

ANNEXES

➤ Annexe 1 : prise en charge

Nom et prénom	Attribution	Prise en charge déplacement	Prise en charge restauration
	Responsable informatique	CD Gym 86	Club
	Administratif + Déroulement + Protocole	CD Gym 86	Club
	Directeur de concours	CD Gym 86	Club
	Responsable des juges	CD Gym 86	Club

➤ Annexe 2 : Contre visite

Je soussigné, représentant technique du Comité Départemental de Gymnastique, certifie avoir vérifié les installations le / / à h , en présence de président(e) du club organisateur.

1/ Je constate les faits suivants

- .
- .
- .
- .

J'émet donc des réserves sur les points cités au-dessus, et rends responsable le club d'éventuels dysfonctionnements, relatifs au non-respect des clauses du cahier des charges, dans l'organisation de la compétition.

2/ Je déclare que l'ensemble des clauses du cahier des charges a été respecté. Le CD Gym 86 dégage le club organisateur de tout dysfonctionnement technique lors du déroulement de la compétition.

Le représentant technique,

Le(a) Président(e)



➤ Annexe 3: Contenu de l'armoire à pharmacie

Recommandations de la DDSCS

Petit matériel

- Paire de ciseaux à bouts ronds
- Pince à épiler
- Thermomètre médical
- Lampe de poche
- Couverture de survie

Pour le lavage du nez ou des yeux

Sérum physiologique dose unitaire

Pour la désinfection des plaies

Après lavage à l'eau courante, appliquer antiseptique incolore et non alcoolisé (type Chlorhexidine en dose unitaire ou Diaséptvl.)

Pour les contusions :

- Crème anti-ecchymose (type Hemoclar*, Arnicagel*) Attention pas de pommade à base d'arnica avant l'âge de 3 ans.
- Granules homéopathiques type Arnica Montana 7CH* (Quel que soit l'âge, donner 5 granules à laisser fondre sous la langue).

Consommables

- Bande auto adhésive (Coheban*)
- Gants jetables
- Compresses stériles, emballées individuellement
- Micropore
- Pansements adhésifs hypoallergéniques
- Alcool à 60° : Uniquement pour la désinfection des instruments : ciseaux, thermomètre... Ne jamais appliquer sur les plaies.
- Aspivenin
- Préservatifs pour les séjours jeunes
- Crème calmante (biafine*)
- Crème protectrice solaire résistante à l'eau : Appliquer toutes les 2 heures pendant l'exposition solaire et toujours renouveler après les baignades.

Pour la douleur ou la fièvre, si température supérieure ou égale à 38° : PARACETAMOL*
Type DOLIPRANE sirop ou EFFERALGAN sirop,... : 1 dose poids de l'enfant toutes les 6 heures.

Enfant de 12 à 16 kg	environ de 2 à 5 ans	<u>1 sachet à 200mg</u> , à renouveler si besoin au bout de 6 heures, sans dépasser 4 sachets/jours.
Enfant de 15 à 24 kg	environ de 4 à 9 ans	<u>1 sachet à 300mg</u> , à renouveler si besoin au bout de 6 heures, sans dépasser 4 sachets/jour.
Enfant de moins de 37 kg	La dose totale de paracétamol ne doit pas dépasser 80 mg/kg/j	<u>1 sachet ou comprimé à 500mg</u> , à renouveler si besoin au bout de 6 heures
Enfant de 38 à 50 kg	La dose totale de paracétamol ne doit pas excéder 3 g/j	<u>1 sachet ou 1 comprimé à 500mg</u> toutes les 4 à 6 heures, si besoin
Adulte et enfant de plus de 50 kg	La dose totale de paracétamol ne doit pas excéder 4g/j	<u>1 sachet ou 1 comprimé à 500mg</u> toutes les 4 heures, si besoin.

* Il est nécessaire d'avoir une ordonnance pour délivrer du paracétamol et des granules homéopathiques d'Arnica.

Recommandation : Il est nécessaire de veiller à la mise à jour de la « pharmacie » régulièrement : surveiller la date de péremption et remplacer les produits en affichant dans l'armoire à pharmacie la date de vérification et le nom de l'agent (assistant sanitaire). L'armoire à pharmacie fermée à clef devrait idéalement se situer dans un bureau.



MATÉRIEL

SURFACE D'ÉVOLUTION

- » Du niveau départemental jusqu'aux finales nationales, les compétitions peuvent se dérouler avec :
 - Une moquette GR de dimensions 14 x 14 m, avec une surface d'évolution de 13 x 13m ;
 - Ou un praticable GR composé d'un plancher et d'une moquette telle que décrite ci-dessus.

LES NORMES DES ENGINES

- » Normes FIG pour toutes les gymnastes Élite Junior et Senior.
- » Les Espoir suivent les normes FIG Junior.
- » Les Avenir suivent les normes des 10-11 ans niveau Performance.
- » Les détails sont sur le site de la FIG.

	CERCEAU	BALLON	MASSUES	RUBAN
NORMES FIG	80 à 90 cm (intérieur) poids 300 gr minimum	18 à 20 cm poids 400 gr minimum	40 à 50 cm 150 gr minimum	Longueur : 6 m minimum 35g minimum (5 m autorisés pour les juniors)

POUR LES NIVEAUX DE PRATIQUE FÉDÉRAL ET PERFORMANCE

CATÉGORIES	CERCEAU	BALLON	MASSUES	RUBAN
7-9 ans	60 à 90 cm (intérieur) poids libre	14 à 20 cm poids libre	longueur libre poids libre	longueur 4 m mini poids libre
10-11 ans	65 à 90 cm (intérieur) poids libre	16 à 20 cm poids libre		
12-13 ans	70 à 90 cm (intérieur) poids libre	16 à 20 cm poids libre	longueur 35 cm mini poids libre	4 à 6 cm de large 4 m autorisé pour toutes les individuelles et équipes en Fédéral et en Performance
14-15 ans	Normes FIG	Normes FIG	Normes FIG	5 m autorisé pour toutes les individuelles et les équipes en Fédéral et en Performance
16 ans et +	Normes FIG	Normes FIG	Normes FIG	5 m autorisé pour toutes les individuelles et les équipes en Fédéral et en Performance

- » Dans l'intérêt des gymnastes, il est conseillé d'utiliser les engins aux normes FIG le plus tôt possible.



NORMES FIG GAM-GAF (2018)



NIVEAUX DE PRATIQUE PERFORMANCE, ÉLITE ET TOP 12

AGRÈS MASCULINS

SOL

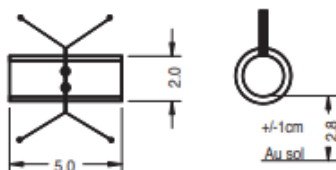
Praticable dynamique 14Mx14M
Aire d'évolution 12Mx12M



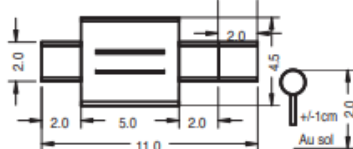
Cheval d'Arçons Tapis Ep : 10 cm



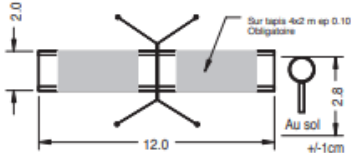
Anneaux Tapis Ep : 20 cm



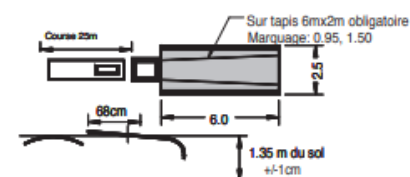
Barres Parallèles Tapis Ep : 20 cm



Barre Fixe Tapis Ep : 20 cm



Saut de Cheval Tapis Ep : 20 cm



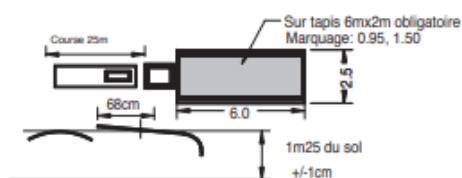
AGRÈS FÉMININS

SOL

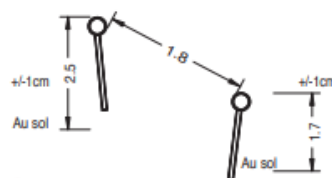
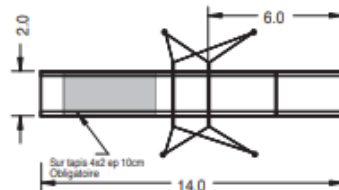
Praticable dynamique 14Mx14M
Aire d'évolution 12Mx12M



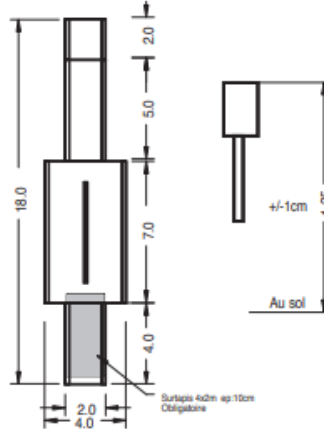
Saut de Cheval Tapis Ep : 20 cm



Barres Asymétriques Tapis Ep : 20 cm



Poutre Tapis Ep : 20 cm





HOMOLOGATION TAPIS DE GYMNASTIQUE FFGym



NIVEAU DE PRATIQUE **FÉDÉRAL**

AGRÈS MASCULINS

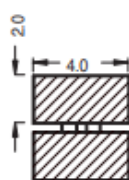
SOL

Praticable dynamique 14Mx14M
Aire d'évolution 12Mx12M



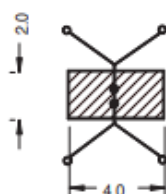
Cheval d'Arçons

Tapis Ep : 10 cm



Anneaux

Tapis Ep : 20 cm



AGRÈS FÉMININS

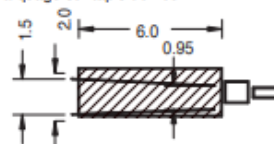
SOL

Praticable dynamique 14Mx14M
Aire d'évolution 12Mx12M

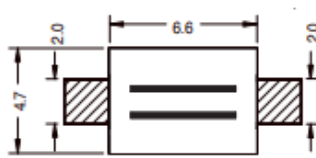


Saut de Cheval Tapis Ep : 20 cm

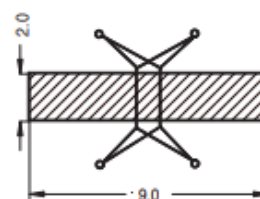
Marquage sur tapis de 20cm



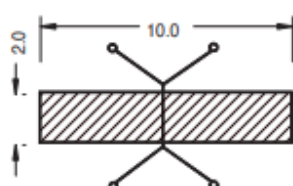
Barres Parallèles Tapis Ep : 20 cm



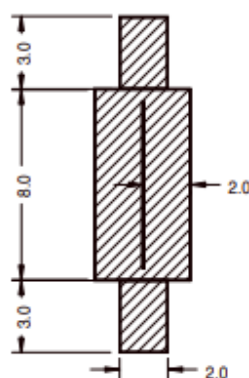
Barres Asymétriques Tapis Ep : 20 cm



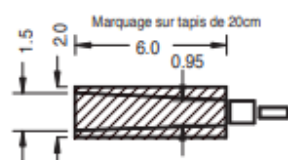
Barre Fixe Tapis Ep : 20 cm



Poutre Tapis Ep : 20 cm



Saut de Cheval Tapis Ep : 20 cm



69

FFGYM - RÈGLEMENT TECHNIQUE GAM GAF 2018-2019